

Master 1 - Maîtrise de français langue étrangère (Sciences du langage, Didactique des langues et des cultures, français langue étrangère) **Université Blaise Pascal / CAVILAM - Alliance française**

Document d'information

Public et conditions d'admission

Le master 1 DLC-FLES (diplôme de maîtrise Bac + 4) proposé conjointement par l'UBP et le CAVILAM - Alliance française **en formation continue** s'adresse prioritairement aux **enseignants étrangers** de français **titulaires d'une licence**, et pouvant justifier d'au moins **5 ans d'enseignement du FLE**. Elle peut également concerner des **enseignants français de FLE** en **formation continue** (licence et justifiant de 5 ans d'expérience en FLE). Elle se déroule sur deux années consécutives au mois de juillet au CAVILAM - Alliance française de Vichy (2 fois 4 semaines). **L'assistance et la participation à la totalité des formations en présentiel sont obligatoires.**

Les candidats intéressés doivent télécharger le dossier de candidature et le renvoyer dûment rempli au CAVILAM - Alliance française à l'adresse indiquée. Le CAVILAM - Alliance française le transfèrera à l'université qui étudiera les dossiers et donnera son aval aux candidats répondant aux critères. Puis, le CAVILAM - Alliance française informera les candidats à mi-avril de la décision de l'université et enverra le dossier d'inscription aux personnes acceptées.

Déroulement de la formation

Elle équivaut à 264 heures de formation : 40 h qui correspondent à l'expérience et à la formation professionnelle antérieures et 224 h de formation au Cavilam (dont 40h d'autoformation) en 11 unités d'enseignement (UE), la 12^e UE "Rapport sur l'expérience professionnelle" se déroulant après les deux étés en France.

Cette formation conduit à l'obtention du diplôme national français "Master 1 - Maîtrise de Didactique des langues et des cultures - Français langue étrangère et seconde".

Années impaires (30 crédits)

UE 70 Didactique générale - 16h (5 crédits)

UE 71 Méthodologie - 16h (5 crédits)

UE 72 Théories linguistiques (1) - 10h + 10h d'autoformation (5 crédits)

UE 75 Enseignement d'une langue nouvelle - 20h (5 crédits)

UE 83 Théories linguistiques (2) - 10h + 10h d'autoformation (5 crédits)

UE 84 Anthropologie culturelle de la France et des pays francophones - 20h (5 crédits)

Total : 92 h de cours et 20 h de travail personnel (112h)

Années paires (30 crédits)

UE 73 Scénarisation pédagogique – 18h + 6h d'autoformation (5 crédits)

UE 74 Communication – 24h + 4h d'autoformation (5 crédits)

UE 80 Didactique des domaines – 16h + 6h d'autoformation (5 crédits)

UE 81 Méthodologie des projets – 16h (5 crédits)

UE 82 TICE et tutorat d'apprenants – 18h + 4h autoformation (5 crédits)

UE 85 Rapport sur l'expérience professionnelle (à rédiger dans l'année universitaire qui suit) (5 crédits)

Total : 92 h de cours et 20 h de travail personnel (112 h)

Les enseignements sont dispensés par des enseignants et des chargés de cours de l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand et du CAVILAM – Alliance française.

Les objectifs et les contenus des UE

Les contenus du master 1 cherchent à toucher l'ensemble des savoirs et des savoir-faire nécessaires à un enseignant de langue.

Les UE 70 et 80, unités de didactique, ont pour objet l'apport d'informations théoriques et pratiques qui devrait permettre une réflexion personnelle sur ses pratiques ainsi qu'une certaine théorisation. Celle-ci peut alimenter des pratiques nouvelles et au minimum une analyse distanciée de la situation d'enseignement vécue au quotidien.

L'UE 82, Technologies de l'Information et de la Communication, met les enseignants en situation d'utilisation des technologies et les conduit à une utilisation raisonnée de ces techniques en classe de langue.

L'UE 75, enseignement d'une langue, a pour but, non d'apprendre une langue en 20h, mais de placer les enseignants en situation d'apprentissage et de les conduire à une auto-observation et réflexion sur l'apprentissage. Cette réflexion devra se concrétiser sous la forme d'un rapport rédigé et envoyé ultérieurement par chacun des participants.

L'UE 74, théories et pratiques de communication, est en prise directe avec la réalité du métier d'enseignant qui est d'abord un métier de la communication. Cette unité a pour but de faire réfléchir aux caractéristiques et aux contraintes communicatives et d'amener les enseignants à les pratiquer dans le groupe sous forme d'exposés.

L'UE 84, anthropologie culturelle de la France et des pays francophones, vise à sensibiliser les enseignants aux concepts et aux techniques de l'anthropologie, de manière à leur permettre un regard plus distancié sur la culture française et francophone.

Les UE 72 ET 83, théories linguistiques et descriptions du français, se propose de traiter quelques aspects de la langue de manière approfondie, de façon à permettre aux enseignants de mieux maîtriser le système de la langue qu'ils ont à enseigner. Le cours de théorie linguistique 1 insiste sur les aspects prosodiques et phonétiques du français et porte l'accent sur la phonétique corrective. Le cours de théorie linguistique 2 travaille sur l'écrit et l'organisation des textes.

L'UE 85, rédaction d'un rapport sur l'expérience professionnelle, veut conduire le candidat à s'exprimer en français écrit en structurant une réflexion personnelle à partir de l'analyse de sa situation d'enseignement et en utilisant des aspects traités dans la maîtrise et des lectures complémentaires.

L'évaluation

L'évaluation se fait, suivant les unités d'enseignement, soit par contrôle continu durant la formation, soit par travaux à expédier après la fin du stage aux enseignants responsables aux dates indiquées par eux. Il appartient aux enseignants étrangers de vérifier (par mél - messagerie électronique - de préférence) si leur devoir est parvenu à destination. **Les délais d'envoi donnés par les responsables doivent être respectés sous peine de devoir s'acquitter auprès de l'université des droits d'inscription pour l'année déterminante à l'obtention du diplôme.**

Le rapport sur l'expérience professionnelle doit parvenir à :

Responsable du master DLC-FLES-
UBP CAVILAM - Alliance française
UFR LLSH
29 bd Gergovia
63037 Clermont-Ferrand cedex)

avant le 1^{er} mai de l'année consécutive au deuxième stage à Vichy.

Dans le cas où les enseignants souhaiteraient poser leur candidature au M2 professionnel FLES, ils devraient faire parvenir leur rapport sur l'expérience professionnelle avec le dossier de candidature au M2 avant le 15 janvier suivant le deuxième stage à Vichy.

Proposition d'une bibliographie générale à consulter avant la formation

Didactique :

COURTILLON Janine (2003) *Elaborer un cours de FLE*. Paris : Hachette, coll. F.

TAGLIANTE Christine (2006, nouvelle édition) *La classe de langue*. Paris : CLE International, coll. Techniques de classe.

Anthropologie :

COPANS Jean (1996) *Introduction à l'ethnologie et à l'anthropologie*. Paris : Nathan Université, Coll. "128".

Linguistique :

SIOUFI - Gilles & Van RAEMDONCK Dan (1999) *100 fiches pour comprendre la linguistique*. Rosny, Bréal.

Technologies de l'information et de la communication (TIC) :

LANCIEN Thierry (2004) *De la vidéo à Internet : 80 activités thématiques*. Paris : Hachette, coll. Pratiques de classe.

Communication :

BAYLON Christian & MIGNOT Xavier (1991) *La communication*. Paris : Nathan Université, Coll. "Fac".

Rédaction du rapport et réflexion sur la formation :

GALISSON Robert & PUREN Christian (1999) *La formation en questions*. Paris : Cle International, Coll. "DDL".

Master 1 - Maîtrise de français langue étrangère
(Sciences du langage, Didactique des langues et des cultures,
français langue étrangère)
Université Blaise Pascal / CAVILAM - Alliance française

Dossier de candidature

Pour pouvoir s'inscrire en maîtrise de Français Langue Étrangère, il est nécessaire d'obtenir l'autorisation d'inscription de la Commission pédagogique FLE de l'université Blaise Pascal.

Documents à fournir :

1. **Un formulaire de candidature** dûment complété (document joint) ;
2. **Un diplôme** (DALF) ou un test attestant d'un **niveau C1** en français. Au cas par cas, des candidats titulaires du B2 pourront être acceptés sous réserve de l'appréciation du dossier par l'université.
3. Une copie du **seul diplôme de licence** et sa traduction (avec explication en français du système de notation s'il n'est pas sur 10 ou sur 20) ;
4. **Une/des attestation(s) d'emploi** signée du chef d'établissement et précisant le nombre d'heures de cours par année et le nombre d'années de travail ;
5. **Une lettre de motivation manuscrite** (= écrite à la main et non dactylographiée).
6. **Une photocopie de votre passeport**

NB. Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

Tous ces documents devront être envoyés avant le 27 mars 2015 à l'adresse suivante :

CAVILAM - Alliance française
À l'attention de Mme CHASTANG
1, avenue des Célestins
CS 72678
03206 VICHY Cedex - France

Le CAVILAM - Alliance française sera informé mi-avril de la décision de la Commission, informera les étudiants et enverra le dossier d'inscription aux candidats acceptés.

Nom : _____ Nom d'épouse (pour les femmes mariées) : _____
 Prénom : _____ Nationalité : _____
 Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____
 Situation de famille : _____ Nombre d'enfants : _____
 Profession actuelle : _____ Lieu d'exercice : _____
 Adresse postale : _____
 Courriel : _____

ÉTUDES UNIVERSITAIRES¹

Année universitaire	Université de	Discipline suivie	Diplôme obtenu

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE EN FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Années	Établissements	Classes (ou niveau en français des groupes)	Nombre d'heures par semaine

Joignez la copie d'un diplôme attestant de votre niveau en français (écrit et oral).

- Diplôme Approfondi de Langue Française (DALF) - unités C1
- Diplôme Supérieur d'Etudes Françaises (DSEF) - universités françaises
- Diplôme Supérieur d'Etudes Françaises Modernes (DS) Alliance Française
- Test de Connaissance du Français (TCF) - niveau 5 (CIEP - MAE)
- Test d'Evaluation de Français (TEF) - niveau 5 (CCIP, Chambre de Commerce de Paris)

¹ Les stages linguistiques dans les universités ou les centres de langue ne doivent pas figurer dans les études universitaires. Vous pouvez indiquer au dos de ce formulaire les formations ou les stages professionnels effectués.